
Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue à huis clos et par téléconférence, le **6 avril 2020**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Paul Lepage, maire.

Sont présents : Madame Diane Parent, conseillère # 3
Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4
Madame Nancy Côté, conseillère # 5
Madame Suzie Boudreau, conseillère # 6

Sont absents : Monsieur Patrick Fillion, conseiller # 1
Madame Marielle Bérubé, conseillère # 2

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par le président.

41-20

OUVERTURE LA SÉANCE

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui déclare l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

Considérant l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence;

En conséquence, il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence.

Maire

42-20**ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Monsieur Maxime Anctil, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item Divers et d'accepter le procès-verbal du 2 mars 2020.

Maire
LISTES DES FACTURES

SALAIRES et DÉDUCTIONS	
Remise Fédérale	965.89
Remise Provinciale	2 627.53
Administration	1 909.36
Conciergerie	243.06
Coordonnateur en loisir	2 002.80
Eau potable & Aqueduc	761.72
Eau usée & Égout	315.19
Patinoire	407.42
Inspecteur municipal	302.06
Voirie	1 593.26
RÉSEAU ROUTIER	
Entretien et réparation véhicule et équipement	166.65
Article de quincaillerie et outillage	83.57
Enlèvement neige (5/6)	24 909.33
Pistolet à graisse pneumatique	494.38
Essence, huile et diesel	596.19
MATIÈRES RÉSIDUELLES	
Collecte ordure et récupération (3/6)	1 991.67
LOISIR INTERMUNICIPAL	
Téléphone cellulaire	45.96
Frais de déplacement février-mars	240.40
Frais publipostage	198.56
DIVERS	
Électricité (éclairage public)	120.82
Électricité (bassin d'épuration, route 297)	657.24
Électricité (centre municipal, 120 rue Principale)	1 696.53
Électricité (bureau, 117 rue Principale)	438.35
Électricité (puit, 54 chemin Kempt)	456.28
Électricité (patinoire, 15 rue Fraser)	789.18
Électricité (garage, 270 route 132)	1 775.49
Électricité (réservoir, route de la Montagne)	22.79
Téléphone (centre)	73.65
Téléphone (bureau, centre sportif, puit)	385.09
Téléphone (cellulaire)	33.92
Fond d'information du territoire	4.00

Contrat service photocopieur	1 126.65
Frais de postes (journal)	55.17
Frais de poste (analyse d'eau potable et usée)	64.64
Papeterie et fourniture de bureau	78.59
Vérification comptable annuelle	5 461.31
Formation règlement d'emprunt	546.13
Formation opérateur eau usée	255.94
semaine de relâche	11.23
Billets forfait ski	646.66
Quote-part MRC Matapedia	41 312.61
Don - Centre matapédien d'études collégiales No 27-20	100.00
Don - Polyvalente Sayabec Gratificats 2019-20 No 28-20	75.00
OMH - participation financière 2020 No 37-20	3 622.00
	99 664.27

Disponibilité de crédits

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Moïse certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces factures.

43-20

ACCEPTATION DES FACTURES

Il est proposé par Monsieur Maxime Anctil, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment.

Maire

44-20

SUSPENSION TAUX D'INTÉRÊTS TAXES

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le report de l'échéance des intérêts du 1^{er} mai au 1^{er} juillet 2020.

Maire

45-20

OBLIGATIONS ET INTÉRÊTS

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le premier versement des intérêts, au montant de 19 706,08\$, pour l'année 2020 du règlement d'emprunt pour les travaux du chemin Kempt.

Maire

46-20

COVID-19 ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise :

- le maintien des services essentiels municipaux soit : le service d'aqueduc et d'égout, l'entretien du réseau routier, l'administration, le service de collectes et le traitement des matières résiduelles ainsi que la sécurité publique;
- L'emploi des ressources humaines nécessaires au maintien de ces services essentiels;
- L'interdiction d'accès aux citoyens au centre municipal et au centre sportif.

Maire

47-20

ENTRETIEN RÉSEAU ROUTIER

Il est proposé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Moïse autorise le nettoyage par balai mécanique des rues, le lignage des rues et des bandes piétonnières, l'installation de balises sur la rue Principale, le nivelage des routes non pavées, l'épandage d'abat-poussière et les réparations de la chaussée endommagée par le dégel.

Maire

48-20

ENTRETIEN VÉHICULE ET ÉQUIPEMENT VOIRIE

Il est proposé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise à faire effectuer la vérification mécanique annuelle demandée par la SAAQ, du camion de voirie par un vérificateur attitré et l'entretien de début de saison des autres véhicules et équipements de la voirie.

Maire

49-20

ENTRETIEN RÉSEAU AQUEDUC ET ÉGOUT

Il est proposé par Monsieur maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise à faire les travaux d'entretien sur le réseau d'aqueduc, les bornes d'incendie, le nettoyage du réservoir d'eau potable, l'entretien des pompe/suppresseur à l'eau potable et usée, ainsi que la calibration des débitmètres.

Maire

50-20 **ENTRETIEN RÉSEAU AQUEDUC ET ÉGOUT**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise l'embauche, au besoin, d'une aide spécialisée sur l'entretien de réseau aqueduc et d'égout au taux horaire de 16,00\$ et à 0,37\$/km pour le déplacement.

Maire

51-20 **ENTRETIEN PAYSAGER**

Il est proposé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse renouvelle le contrat avec Groupe Bélanger Prestige pour l'entretien paysager 2020-2021.

Maire

52-20 **DEMANDE À LA CPTAQ**

Considérant que Construction DJL Inc. veut exploiter une carrière sur le lot 5 099 318 sur une superficie d'environ 10,05 hectares;

Considérant que le transport des substances assujetties à cette carrière donnerait sur la route du 2^e rang qui n'est pas conforme et adaptée pour le transport lourd;

En conséquence, il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse refuse d'appuyer la demande de Construction DJL Inc. pour l'exploitation d'une carrière ayant sa sortie sur le 2^e rang.

Maire

53-20 **REMBOURSEMENT LOCATION**

Il est proposé Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le remboursement de location de salle annulée à cause de l'état d'urgence sanitaire.

Maire

54-20 **ADHÉSION URLS**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement de l'adhésion à l'Unité Régionale de Loisirs et de Sport du Bas-St-Laurent (URLS) pour l'année 2020, au montant de 100,00\$.

Maire

55-20 **RAPPORT FINANCIER 2017 OMH**

Il est proposé par Mme Nancy Côté, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte le dépôt du rapport financier de l'Office municipal de l'habitation pour l'année 2017.

Maire

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare la séance levée à 20h55.

Président

Secrétaire

